PRÉFET
DES ALPES-
MARITIMES
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale
des territoires et de la mer
Service Déplacements Risques Sécurité
Pôle Risques Naturels et technologiques

Ministère de la Transition Écologique

Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Alpes-Maritimes

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE (AAPC)

Procédure formalisée – Appel d'offres ouvert

1 – IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

Nom et adresse de l'organisme acheteur : Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Alpes-Maritimes (DDTM 06) – CADAM 147 boulevard du Mercantour - 06286 NICE CEDEX 3

Représentant du pouvoir adjudicateur : Monsieur le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer des Alpes-Maritimes

Numéro SIRET : 13001123200019

Profil d'acheteur : https://www.marches-publics.gouv.fr

Adresse électronique de contact :

thomas.payet@alpes-maritimes.gouv.fr

capucine.sourit@alpes-maritimes.gouv.fr

david.noel@alpes-maritimes.gouv.fr

2 – OBJET DU MARCHÉ

Intitulé : Élaboration du Plan de Prévention des Risques d'inondations du bassin versant de la Cagne et des vallons côtiers (Alpes-Maritimes)

Type de marché : Marché public de services

Lieu d'exécution : Communes de Saint Laurent du Var, Cagnes-sur-mer, La Colle-sur-Loup, Saint Paul de Vence et Vence – Alpes-Maritimes(06)

Codes CPV principaux :

71313000-5 – service de conseil en ingénierie de l'environnement

71335000-5 – études techniques

Lot unique : Le présent marché n'est pas alloti car son objet ne permet pas l'identification de prestations distinctes. Le présent marché ne comporte pas de tranches.

3 – PROCÉDURE DE PASSATION

Type de procédure : Procédure **formalisée – Appels d'offres ouverts** définie aux articles L.2124-1 à 2 et R.2161-1 à R.2161-5 du Code de la commande publique.

Négociation : Non autorisée

Variantes : Non autorisées

Allotissement : Marché unique – Non alloti

4 – CARACTÉRISTIQUES DU MARCHÉ

Durée du marché : Le délai global d'exécution n'est pas contractuel dans la mesure où de nombreux sous-délais ne dépendent pas du titulaire mais de validations du pouvoir adjudicateur ou d'échanges entre ce dernier et les parties intéressées. Ces délais seront détaillés dans l'article 3.2 du CCTP.

Montant estimé du marché : entre 110 000 € HT et 150 000 € HT

5 – CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le candidat devra disposer des moyens techniques et humains nécessaires à la mise en œuvre de la prestation. Il devra notamment posséder des compétences dans les domaines suivants :

- hydraulique des cours d'eau et modélisation des écoulements ;
- hydrologie ;
- système d'information géographique et cartographie ;
- communication et participation à l'animation de réunions publiques complexes ;
- urbanisme et aménagement du territoire en lien direct avec la prévention des risques naturels ;

Un DUME (Document Unique de Marché Européen) peut être remis en lieu et place des déclarations sur l'honneur et pièces justificatives de capacités.

6 – CRITÈRES D'ATTRIBUTION

L'offre la plus avantageuse est déterminée sur la base des critères suivants :

Critère : Pondération

Valeur technique (qualifications, méthodologie, réalisation de cartes, SIG,...) : 60 %

Prix des prestations : 30 %

Critère environnemental (mesures mises en place pour réduire l'impact environnemental des prestations, pertinence des indicateurs pour les mesures) : 10 %

L'absence du mémoire technique sera éliminatoire (l'offre sera considérée comme irrégulière).
L'absence du mémoire environnemental (ou du volet environnemental dans le mémoire technique sera éliminatoire (l'offre sera considérée comme irrégulière).

7 – CONDITIONS ET DÉLAIS DE REMISE DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

Date limite de remise des offres : **09/11/2026 à 12h00**

Délai de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres

Mode de transmission : Électronique exclusivement via https://www.marches-publics.gouv.fr

Langue de rédaction : Français

8 – INSTANCE CHARGÉE DES PROCÉDURES DE RECOURS

Tribunal Administratif de Nice
18 avenue des Fleurs
CS 61039
06050 NICE CEDEX 1

Téléphone : 04 89 97 86 00

courriel : greffe.ta-nice@juradm.fr
Internet : http://nice.tribunal-administratif.fr/

9 – RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pour obtenir tous les renseignements d'ordre administratif et technique qui leur seraient nécessaires pendant la phase de consultation, les candidats devront faire parvenir au plus tard 12 jours avant la date limite de remise des offres, une demande écrite en utilisant les fonctionnalités de la plateforme de dématérialisation (http://www.marches-publics.gouv.fr).

Une réponse sera alors adressée par l'intermédiaire de cette plateforme, à tous les candidats ayant retiré le dossier et dûment identifiés, au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres.